

GRUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE DES ABEILLES DES CÔTES D'ARMOR

Adresse postale : GDSA 22 BP 31 22360 LANGUEUX

Site Internet : gdsa22.fr

COORDONNEES :

N° d'apiculteur DDPP (ex DSV) : 22.....

N° NUMAGRIT ou SIRET :

Adresse courriel :

Tél : 02 96

Portable :

**Afin d'enregistrer les adhésions et finaliser les commandes de médicaments,
merci de renvoyer ce formulaire avant le 03 Janvier 2015**

ADHÉSION 2015

Cotisation par ruche déclarée	0,50 € X.....ruche(s) =	€
Cotisation annuelle	15 €	15,00 €

+

ASSURANCE DES RUCHES (facultative)

Assurance (facultative) : responsabilité civile, vol et détérioration, incendie, tempête, loque américaine	2 € X.....ruche(s) =	€
--	----------------------	---

+

ABONNEMENTS aux REVUES APICOLES (facultatif)

La Santé de l'abeille	19,50 € x.....abonnement(s) =	€
Abeilles & Fleurs - La revue Française d'apiculture	26,00 € x.....abonnement(s) =	€
Abeille de France	24,00 € x.....abonnement(s) =	€

Assurance et abonnements ne pourront plus être acceptés après le 7 février

Si vous voulez déjeuner avec nous

Participation de 20,00 € par personne	20,00 € x.....personne(s) =	€
---------------------------------------	-----------------------------	---

+

Si vous ne venez pas à l'AG et souhaitez qu'on vous envoie votre adhésion, coût 1 €	€
---	---

Pour cette page chèque à l'ordre du GDSA 22

Total

Le GDSA, s'associant à la lutte contre cette infestation massive, distribuera un piège par adhérent présent à l'A.G. La lutte contre Vespa Velutina sera le thème de l'A.G du 07 Février, 2015

Vous pourrez également vous procurer d'autres pièges (4€) ce même jour. Il est conseillé un minimum de 3 pièges par rucher.

Nombre de pièges souhaités :